

Burundi : L'UE demande une enquête sur les chants de la jeunesse du CNDD-FDD

@rib News, 11/04/2017 à 10h00 Source D'information de l'UE au Burundi Bujumbura, le 10 avril 2017 Déclaration locale de l'Union européenne La D'information de l'Union européenne publie la déclaration suivante en accord avec les Chefs Mission européens au Burundi: "L'Union européenne a appris avec une vive préoccupation que lors d'une marche de la jeunesse du parti CNDD-FDD (Imbonerakure) qui s'est tenue récemment à Ntega (province de Kirundo), des chants ont appelé de manière répétitive à mettre enceintes les femmes et filles qui ne sont pas de leur camp afin qu'elles donnent naissance à de futurs Imbonerakure.

La violence sexuelle, quel qu'en soit l'auteur, est inacceptable. L'Union européenne condamne tout appel à la violence sexuelle contre les femmes et filles. La violence sexuelle constitue l'une des formes les plus odieuses de violation des droits de l'Homme et un crime contre l'intégrité des femmes et filles. Le gouvernement du Burundi a la responsabilité première de la protection de la population, en particulier des femmes et des enfants, et a le devoir de prévenir et punir les crimes de violence sexuelle. Tout en saluant le communiqué du CNDD-FDD qui condamne ces chants, l'Union européenne demande qu'une enquête approfondie soit menée, ses résultats publiés, et que les auteurs reconnus coupables de ces actes soient condamnés en application de la loi burundaise et des engagements internationaux du Burundi."

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});